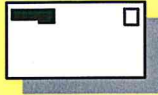


LETTRE MUNICIPALE

Numéro 5
Novembre
2006



La Poste



Suite à une réorganisation de la collecte du courrier, la levée du courrier se fera à 12h00 à partir du 02 novembre prochain.

Dans les semaines à venir, les horaires d'ouverture du bureau sont susceptibles d'être modifiés pour s'adapter à la nouvelle situation.

Nous vous les communiquerons dès qu'ils seront portés à notre connaissance.



Le 11 novembre

10h30 : Messe pour la Paix.

11h30 : Rassemblement devant la Mairie.

Défilé et dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

12h00 : Vin d'honneur à la salle des Fêtes.

TELETHON 2006

L'Office du Tourisme du Pays Gencéen participe au Téléthon en organisant dans chaque commune du canton une marche le 2^{ème} week-end du mois de décembre.

Organisation dans notre commune :

Rendez-vous le samedi 9 décembre à 14h30 Espace Aristide Fayoux, salle Semailles au vent, pour une marche de 8 km maximum dans notre commune.

La participation est de 3€ par marcheur.

Les personnes ne participant pas à la marche, peuvent également faire un don dans l'urne mise à leur disposition et se joindre aux marcheurs après l'effort.

Pour le réconfort, un vin chaud, du café et des gâteaux seront mis en vente à l'arrivée au prix de 1€.

Toutes ces recettes seront remises au Téléthon.

Elections

En 2007, nous avons plusieurs rendez-vous électoraux.

- Les Présidentielles : 22/04/07 et 06/05/07
- Les Législatives : 10/06/07 et 17/06/07

Les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales doivent le faire impérativement avant le 31 décembre 2006.

Sont concernés :

- les nouveaux résidents de notre commune
- les jeunes qui auront 18 ans avant le 1er mars 2007

Le vote est un devoir civique. Le secrétariat de mairie n'a pas systématiquement connaissance des nouveaux arrivants, aussi est-il important de faire spontanément cette démarche.



CCAS

Comme tous les ans en décembre, le CCAS et la municipalité ont le plaisir de convier nos aînés âgés de plus de 75 ans à un après-midi de retrouvailles.

Cette année, rendez-vous le 5 décembre à 15h00 à la salle des Fêtes.

Les personnes n'ayant pas de moyen de transport, peuvent se faire connaître au secrétariat de la mairie au 05 49 87 80 11 quelques jours avant le goûter.

Nous nous ferons un plaisir de venir vous chercher et vous ramener à votre domicile en fin d'après-midi.

Nous espérons que toutes les personnes disponibles pourront se joindre à nous pour ce goûter récréatif et convivial.



Déchetterie mobile

La benne sera en place le **samedi 04 novembre** au lieu du samedi 11 novembre, jour férié.

La benne est habituellement disponible route de St Martin, **le 2ème samedi de chaque mois** de 9h00 à 17h00.

Elagage/France Telecom

France Télécom depuis la suppression, en 1996, de la servitude d'élagage dont elle bénéficiait auparavant, n'a aucun moyen légal de faire procéder à l'élagage des végétaux qui menacent d'entraver le service du téléphone ou empêchent d'effectuer des travaux sur le réseau téléphonique.



Les propriétaires riverains de la voie publique sont tenus d'effectuer ces travaux à leurs frais. En effet, toute dégradation ou entrave à l'accomplissement du Service des Télécommunications est passible d'une amende de 1520€ en vertu de l'article L65 du Code des Postes et Communications Electroniques.

En conséquence, la mairie vous invite, pour éviter le désagrément d'une éventuelle amende, de procéder régulièrement à l'élagage de vos arbres en bordure de voie publique.

Association des Parents d'Elèves

Cette année, l'arbre de Noël est organisé le samedi 09 décembre 2006, et comme d'habitude, un spectacle est offert aux enfants. Cette année, ce sont les Kirolos qui reviennent à Château-Garnier pour le plaisir des petits et grands. Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir, comme tous les ans, le Père Noël,

Téléphone : 05 49 87 80 11
Télécopie : 05 49 87 82 86
Messagerie :
mairie.chateaugarnier@wanadoo.fr



Mairie de Château-Garnier
Rue Maisonnay
86350 Château-Garnier